



## Centre de formation FAIR

Animation socioculturelle

Jeunesse Education Populaire et du Sport

Alternance

CFA

Contrat d'apprentissage

# PROGRAMME DE FORMATION

DEJEPS spécialité Animation Socio-Educative et du Sport  
Mention Coordonateur de Projets

Intitulé de la formation	Code RNCP	Code ROME	Formacode
<b>DEJEPS ASEC mention CP</b> Diplôme d'Etat Jeunesse Education Populaire et du Sport Animation Socio-Educative ou Culturelle Coordination de Projets	39930	K1206	44067 32135

Contacts	Nom	Mail	Téléphone
Service administratif	Secrétariat	<a href="mailto:Assistante.administrative@associationfair.fr">Assistante.administrative@associationfair.fr</a> <a href="mailto:Secretariat@associationfair.fr">Secretariat@associationfair.fr</a>	0262 77 58 32 0692 96 56 70
Référent handicap	Nicole LAMY	referent_handicap@associationfair.fr	0693 52 53 09
Mobilité internationale	Jérôme COLLET	referent_mobilite@associationfair.fr	0692 96 56 70

### Métier :

Le DEJEPS est un diplôme professionnel de coordinateur de niveau 5. Il est délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Il est inscrit au Registre National des Certifications Professionnelles.

Le DEJEPS atteste l'acquisition de compétences permettant l'exercice d'une activité professionnelle de coordination et d'encadrement à finalité éducative dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles.

La spécialité « Animation Socio-éducative ou Culturelle » amène à une qualification professionnelle permettant d'exercer le métier de coordonnateur-trice au sein de différentes structures associatives ou publiques accueillant des publics variés de la petite enfance au public adulte. Elle permet la construction de compétences dans la conception et la mise en œuvre de projets socio-éducatifs ou culturels.

Les types d'emplois visés : Coordinateur·rice de projet, Responsable d'animation, Chargé·e de mission jeunesse/culture, Responsable de secteur, Médiateur·rice culturel·le, agent de développement de la vie associative, Animateur·rice spécialisé·e avec fonctions de coordination.

### Objectifs opérationnels de la formation :

- 1 Concevoir un projet d'animation socio-éducative ou culturelle
- 2 Piloter et coordonner la mise en œuvre d'un projet
- 3 Animer une démarche pédagogique adaptée aux publics
- 4 Développer et entretenir des partenariats
- 5 Assurer la gestion, le suivi et l'évaluation
- 6 Encadrer, accompagner et former des animateurs
- 7 Contribuer au fonctionnement de la structure

### Contenu de la formation :

#### **BC 1 (RNCP39930 BC01) - Animer et accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation**

- Organiser et piloter le travail d'équipe.
- Favoriser la cohésion, créer un climat de confiance.
- Concevoir et animer des actions de formation/tutorat pour l'équipe.
- Accompagner la montée en compétences, y compris pour des publics spécifiques (ex. personnes en situation de handicap).
- Evaluer l'impact des interventions et ajuster les pratiques.

#### **BC 2 (RNCP39930 BC02) - Concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive**

- Analyser l'environnement (territoire, publics, contexte social, réglementaire).
- Identifier les besoins des publics/du territoire.
- Définir les objectifs, les méthodes, le plan d'action.

- Mobiliser les ressources (humaines, matérielles, financières).
- Élaborer un budget.
- Définir la démarche d'évaluation et de pilotage du projet.
- Assurer une veille technique, juridique, pédagogique, éducative.

**BC 3 (RNCP39930 BC03) - Mettre en œuvre et évaluer un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive**

- Coordonner la mise en œuvre du projet (logistique, budget, matériel, équipe, publics).
- Garantir la sécurité des participants.
- Suivi budgétaire, matériel et logistique.
- Conduire les activités prévues (animations, ateliers, actions socio-éducatives...).
- Evaluer le projet en associant l'équipe et le public, analyser les résultats.
- Rendre compte aux parties prenantes, capitaliser et ajuster si nécessaire.

**BC 4 (RNCP39930 BC04) - Développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles**

- Identifier et mobiliser des partenaires : associations, collectivités, institutions, réseaux professionnels.
- Mettre en place des collaborations, des co-projets sur le territoire.
- Communiquer, représenter la structure auprès des partenaires/institutions.
- Promouvoir les actions de la structure, assurer sa visibilité locale/institutionnelle.
- Participer aux dynamiques territoriales, institutionnelles et partenariales.

Dates prévisionnelles de la formation et lieu :

DEJEPS CP 1	05/10/2026 au 21/02/2028	Saint-Paul
DEJEPS CP 2	xx/xx/xxxx au xx/xx/xxxxx	Saint-Paul
DEJEPS CP 3	xx/xx/xxxx au xx/xx/xxxxx	Saint-Paul
DEJEPS CP 4	xx/xx/xxxx au xx/xx/xxxxx	Saint-Paul

Tarifs et financements :

Contactez le service administratif pour la réalisation d'un devis personnalisé (Les coordonnées sont indiquées en 1<sup>ère</sup> page de ce document).

## Déroulé de formation :

Le cursus de formation est basé sur le principe de l'alternance entre le centre de formation et l'entreprise où les situations pratiques d'apprentissage sont sous la responsabilité d'un tuteur ou d'un maître d'apprentissage.

## Certification / diplôme :

Le DEJEPS est un diplôme professionnel de coordinateur de niveau 5 (niveau bac+2). Il est délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Il est inscrit au Registre National des Certifications Professionnelles.

Le DEJEPS atteste l'acquisition de compétences permettant l'exercice d'une activité professionnelle de coordination et d'encadrement à finalité éducative dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles.

## Modalités de certification :

### **Bloc 1 (156 H) : Animer et accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation**

La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 1 (BC 1) est réalisée au moyen de :

- une mise en situation, au choix du candidat, sur une situation d'animation d'équipe, ou d'accompagnement/tutorat, ou de formation/information.
- un document écrit personnel analysant l'expérience du candidat en matière d'organisation du travail de l'équipe, d'animation de l'équipe, d'accompagnement/tutorat et de formation /information
- un entretien composé d'une soutenance suivie d'échanges avec les évaluateurs.

## **Bloc 2 (204 H) : Concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive**

La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 2 (BC 2) est réalisée au moyen d'un document écrit personnel du candidat et d'un entretien composé d'une soutenance suivie d'échanges avec les évaluateurs.

## **Bloc 3 (168 H) : Mettre en œuvre et évaluer un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive**

La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 3 (BC 3) est réalisée au moyen d'un document écrit personnel du candidat et d'un entretien composé d'une soutenance suivie d'échanges avec les évaluateurs.

## **Bloc 4 (174 H) : Développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive**

La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 4 (BC 4) est réalisée au moyen d'un document écrit personnel du candidat et d'un entretien composé d'une soutenance suivie d'échanges avec les évaluateurs.

### **Modalités pédagogiques :**

La pédagogie mise en œuvre est basée sur l'Education nouvelle. Il s'agit de s'appuyer sur la pédagogie de groupe pour créer une dynamique d'apprentissage basée sur la mutualisation et l'autonomie.

Les formateurs sont tous issus de l'Education populaire et diplômés de l'animation professionnelle et/ou de filières universitaires en sciences humaines et sociales.

Les techniques pédagogiques sont basées sur l'alternance entre travail collectif, semi-collectif et individuel. Les stagiaires seront amenés à se mettre en situation pratique tout en abordant les thèmes de façon théorique.

L'organisme de formation met à disposition l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaire à la mise en œuvre de la formation : ordinateurs, tableaux, salles équipées, etc.

Une partie des cours sont réalisées en distanciel

## Modalités d'évaluation :

Tout au long de la formation :

- Accompagnement à l'écriture
- Entretien individuel
- Visite de stage en entreprise
- Rencontre des tuteurs
- Mises en situation
- Quizz
- Etudes de cas

## Le public éligible :

Tous publics, demandeurs d'emploi, salariés (emploi d'avenir, PEC, CDD, CDI, ...), personnes en reconversion professionnelle, personnes en situation de handicap.

Personnes ayant animé avec encadrement de groupe.

## Les prérequis :

Soit être titulaire :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 dans le champ de l'animation, du sport ou de l'intervention sociale.
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 (ou plus) — donc équivalent Bac+2 adulte — quel que soit le domaine, mais reconnu au RNCP.
- Ou — sans diplôme spécifique — attester d'un niveau de formation équivalent à niveau 4 + justifier d'une expérience d'animation d'au moins 6 mois (bénévole ou professionnelle).
- Ou justifier d'au moins 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles (soit souvent 1 600 heures) dans le champ de l'animation / socio-éducatif / culturel / sportif.

Posséder une réelle expérience professionnelle ou bénévole dans le champ de l'animation socioculturelle, en rapport avec le profil visé. Pour les candidats qui n'occuperaient pas déjà de telles fonctions mais qui seraient néanmoins admis à l'issue des sélections, l'employeur devra préalablement s'engager à leur confier des responsabilités compatibles

avec le profil visé. Les candidats doivent en outre être capables de présenter un projet professionnel cohérent et pertinent.

Être titulaire de :

- L'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense pour les Français de moins de 25 ans
  - L'attestation de formation aux premiers secours ou PSC1 ou SST
  - La ou les attestations justifiant de la satisfaction aux exigences préalables fixées par l'arrêté relatif à la mention ;
  - Le cas échéant, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive concernée par la mention, datant de moins de trois mois.
- 
- Avoir 18 ans minimum
  - Être en situation d'emploi ou demandeur d'emploi,
  - Satisfaire aux épreuves d'entrée en formation.
  - Justifier des exigences préalables

#### Les aptitudes requises :

Répondre aux prérequis réglementaires ;

Expériences professionnelles significatives sur les champs concernés ;

Projet professionnel clairement défini ;

Exercé ou visé un poste exerçant des responsabilités ;

Ponctualité ;

Posture respectueuse.

#### Modalités d'accès :

- Inscription via le [site Internet](#) ou auprès du service administratif, par mail, par téléphone (*voir coordonnées page 1*) ou sur place au siège : 87 rue Augustin Archimbaud 97410 SAINT-PIERRE ;
- Participation à la réunion d'information collective et job dating ;
- Entretien individuel ;
- Passation de tests écrits ;
- Décision par la commission de recrutement.

#### Délai d'accès :

La phase de recrutement débute en moyenne 6 mois avant la date de démarrage de l'action.

Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

### Durée, amplitude

Amplitude de la formation : 16 mois  
Nombre d'heures de formation : 1202 heures  
Formation théorique : 702 heures  
Formation pratique : 500 heures d'alternance  
Public : 12 à 25 stagiaires  
Lieu : Saint Pierre / Saint Paul

### Parcours de formation proposé :

Formation en présentiel ou distanciel 2 à 3 jours/semaine tout en travaillant en alternance dans sa structure d'accueil (stage) pour un total de 35h/semaine heures de formation comprises.

Pas de face à face pédagogique en centre de formation les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires.

La formation est composée de plusieurs blocs de compétences. Le stagiaire peut valider le Diplôme d'Etat (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).

### Débouchés et suite de parcours :

Le titulaire du DEJEPS exerce le métier de coordinateur dans une association, un club sportif ou une entreprise. Il peut également préparer les concours de la fonction publique territoriale ou de la fonction publique hospitalière.

La formation DEJEPS conduit à des fonctions très diversifiées dans le domaine de l'animation :

- Animateur coordinateur
- Animateur de réseaux
- Coordinateur d'activités
- Coordinateur technique
- Responsable d'animation
- Agent de développement de la vie associative
- Animateur socio-éducatif
- Adjoint de direction



- Coordinateur de projets

### Equivalences / dispenses :

La personne titulaire de l'une des certifications mentionnées dans le tableau figurant ci-après est dispensée de la vérification des exigences préalables à l'entrée en formation et/ou des épreuves certificatives de bloc de compétences et/ou obtient des allègements et/ou les blocs de compétences correspondants du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « animation socio-éducative ou culturelle » mention « coordination de projets », suivants :

	EPEF (*)	BC (*) 1	BC2	BC3	BC4
UC (*) 1 DEJEPS (*) spécialité « animation socio-éducative ou culturelle » ou « perfectionnement sportif » RNCP4900	X		X		
UC2 du DEJEPS spécialité « animation socio-éducative ou culturelle » ou « perfectionnement sportif » RNCP4900	X			X	
UC 2 ou UC4 du DEJEPS (*) spécialité « animation socio-éducative ou culturelle » RNCP4900	X				Allègement de formation (**)
UC 2 et UC3 du DEJEPS (*) spécialité « animation socio-éducative ou culturelle » RNCP4900	X	X			
BC1 du DEJEPS spécialité « perfectionnement sportif »		X			
BC2 du DEJEPS spécialité « perfectionnement sportif »				X	

(\*) EPEF : exigences préalables à l'entrée en formation.

UC : unité capitalisable.

BC : bloc de compétences.

DEJEPS : diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.

(\*\*) Les allègements de formation précisés dans le tableau sont établis lors du positionnement et ne présentent pas des allègements qui pourraient être obtenus au titre du parcours personnel du candidat.

### Passerelles :

Aucune.





## Référent handicap

Vous avez une déficience pour laquelle vous souhaitez entreprendre des démarches, une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et souhaitez un accompagnement individualisé dans votre parcours de formation :

Merci de contacter Madame Nicole LAMY (referent\_handicap@associationfair.fr) afin d'étudier les adaptations à prendre en compte pour votre parcours de formation.

## Indicateurs :

Indicateurs de l'article L. 6111-8 du Code du travail calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale.

Le CFA FAIR vous informe de la mise à disposition de ces indicateurs sur le site de diffusion : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>.

Nombre de stagiaires formés :

Année	Session	Effectif
2026-2027	DEJEPS CP1	

Taux de réussite :

Année	Session	Taux
2026-2027	DEJEPS CP1	

Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois après la sortie de formation :

Année	Taux d'insertion	Taux de réponse
2026-2027	DEJEPS CP1	

Taux de satisfaction des stagiaires :

Année	Session	Taux
2026-2027	DEJEPS CP1	





Taux d'interruption :

Année	Session	Taux
2026-2027	DEJEPS CP1	

Taux de poursuite d'études

Année	Taux
2026	

